

Mission

Exploiter, mettre à jour les documents graphiques et la base des données patrimoniales et participer à son développement ou son évolution

Facteurs d'évolution à moyen terme

Interopérabilité et évolution des logiciels de données

Impact sur l'emploi-type

Développement des compétences liées à ces évolutions

Activités principales

- Effectuer les relevés sur le terrain, produire ou contrôler les pièces graphiques des différentes phases de projet et participer à la rédaction des pièces écrites de la consultation des entreprises dans le cadre des opérations de travaux
- Procéder ou faire procéder au relevé et tenir à jour les documents graphiques immobiliers (plans, notices, documentation associée, schémas techniques...) en fonction des évolutions du bâti, gérer les tableaux de surface de l'établissement (mise à jour, compléments...)
- Classer, archiver et vérifier (charte graphique et contenu) les dossiers d'ouvrages exécutés (DOE), les dossiers d'interventions ultérieures sur l'ouvrage (DIUO)
- Assurer la mise à jour des plans topographique et voiries, réseaux divers (VRD)
- Participer à la préparation des dossiers d'autorisation dans le cadre des règles d'urbanisme (permis de construire, DP, AT...)
- Assurer le suivi des déclarations d'intention de commencement des travaux (DICT) dans le cadre de la réglementation
- Répondre aux différentes demandes de données immobilières et de plans émanant des différents services et interlocuteurs externes
- Renseigner les bases de données patrimoniales

Compétences principales

Connaissances

- Règles et techniques du dessin de bâtiment (connaissance approfondie)
- Techniques des différents corps de métiers du bâtiment (notion de base)
- Réglementation du domaine (notion de base)
- Règles d'urbanisme concernant les autorisations administratives (Permis de construire, DP, ATMH, autorisation d'aménager des ERP...)
- Domanialité publique (notion de base)
- Connaissance des systèmes d'information patrimoniaux et géographiques (notion de base)

Compétences opérationnelles

- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité (CAO/DAO et outils bureautique) (expertise)
- Rédiger des rapports ou des documents techniques (CCTP, chartes graphiques...) (application)
- Réaliser des plans de projet ou techniques en phase de conception (électricité, ventilation...) (maîtrise)
- Utiliser les outils de relevés sur site (maîtrise)

Diplôme réglementaire exigé Formation professionnelle si souhaitable

Baccalauréat

Conditions particulières d'exercice

Contrainte de calendrier en fonction du projet